



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation du bachelier « informatique de gestion » 2011-2012

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

**Institut de Formation Supérieure
de la Ville de Wavre (IFOSUP Wavre)**

Comité des experts :
M. José FIADEIRO, président
Mme Bernadette CHARLIER, M. François DESSART,
M. Nouredine MELAB, Mme Catherine ROUCAIROL, experts

13 juin 2012

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation des cursus « Informatique »¹. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 9 et 10 mars 2012 à l'Institut de Formation Supérieure de la Ville de Wavre, afin de procéder à l'évaluation du bachelier « informatique de gestion ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité, et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et de la direction concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir brièvement présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

L'Institut de Formation Supérieure de la Ville de Wavre (IFOSUP) délivre un enseignement supérieur de type court de promotion sociale. Son pouvoir organisateur est le Conseil Communal de la Ville de Wavre. Ce pouvoir organisateur est affilié au Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS).

Les études supérieures organisées par l'IFOSUP débouchent sur l'obtention des titres de bachelier en « comptabilité », « gestion des ressources humaines », « informatique de gestion » et « marketing ». Dans le domaine de l'informatique, l'institut organise aussi une formation en « Webmaster » (options *web-designer et web-developper*) et offre plusieurs modules indépendants en informatique et bureautique ainsi que des spécialisations en informatique.

- 1 L'enseignement dispensé par l'établissement répond aux objectifs poursuivis par l'enseignement de promotion sociale. En effet :
 - le comité des experts a pu constater au travers des différents entretiens lors de la visite que l'enseignement répond également aux attentes des étudiants et des marchés. Les étudiants se déclarent globalement satisfaits de leur formation et les anciens étudiants ainsi que les représentants de la profession rencontrés soulignent l'autonomie et l'adaptabilité des étudiants de la section.
 - dans leurs témoignages, les étudiants reconnaissent la qualité de l'encadrement individualisé que leur proposent les enseignants. Cela est particulièrement important dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale.
- 2 L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication appliquées à l'Enseignement (TICE) a démarré dans l'établissement à travers une recherche d'outils facilement utilisables tant par les enseignants que par les étudiants. Le choix d'une plateforme numérique a été fait en fonction des divers débats menés au sein de l'équipe enseignante et des opinions recueillies auprès d'autres établissements.

Recommandations :

- le comité des experts recommande à ce sujet qu'une stratégie globale soit dessinée, que les efforts déjà entrepris à titre individuel par la *webdesigner* soient valorisés et que les moyens humains nécessaires à la gestion, l'actualisation des contenus et la coordination de la mise en forme soient dégagés.
 - le comité invite également l'établissement à développer une démarche concertée et collective, soutenue par la direction, autour d'un projet structuré suscitant une forte adhésion de tous les enseignants et aussi des étudiants.
- 3 L'établissement a suscité la rédaction de fiches pour chaque unité de formation (UF). Il y est fait référence aux choix spécifiques des différents enseignants – contenus, modalités et critères d'évaluation, et bibliographie. Ces fiches sont disponibles sur le site web de l'IFOSUP, permettant ainsi la diffusion d'une information sur les spécificités des enseignements tel qu'ils sont dispensés dans l'établissement.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement de veiller à l'actualisation régulière de ces fiches.

- 4 L'établissement a mené une estimation de la charge de travail en questionnant tant les étudiants que les enseignants sur leurs perceptions. Cependant, cette estimation ne semble pas avoir été utilisée pour mettre la charge de travail en concordance avec celle attribuée par le Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale à chaque UF dans le cadre de la norme ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*).

Recommandations : le comité des experts invite donc l'établissement à :

- repenser la charge de travail globale en regard des pondérations ECTS ;
- expliciter cette charge (notamment la part attribuée au travail à domicile) sur la fiche de chaque UF ;
- accorder une attention particulière à la répartition de la charge de travail tout au long du cursus et notamment pour les étudiants de 3^e année.

1 La coordination pédagogique n'est ni institutionnalisée ni organisée. Le comité des experts souligne en particulier :

- l'absence de concertation entre les enseignants ;
- le manque d'articulation entre les différentes UF, d'une part, et entre les UF et les stages et épreuve intégrée, d'autre part.

Recommandation : Le comité des experts invite l'établissement à créer en priorité une fonction de coordonnateur de section et un conseil de section au sein duquel des partages et échanges de pratiques entre enseignants seraient organisés sur des thèmes prioritaires comme : l'évaluation des travaux de fin d'études, l'évaluation des unités de formation, la charge de travail des étudiants en 3^e année, l'organisation de projets transversaux entre plusieurs UF, les usages de la plateforme électronique, l'articulation entre UF données par plusieurs enseignants, les liens entre les différentes UF, etc.

2 Les documents consultés et les témoignages recueillis par le comité des experts pendant la visite, ainsi que les résultats des enquêtes menées par l'établissement, font apparaître le fait que la cohérence globale et l'articulation du programme sont à améliorer.

Recommandations : le comité des experts recommande à l'établissement de susciter la contribution des étudiants, de l'ensemble des enseignants et du monde professionnel afin :

- d'assurer que le contenu des cours (et des fiches associées) est actualisé régulièrement en fonction de l'évolution technologique ;
- de mieux adapter les contenus de cours à un public de futurs bacheliers en informatique de gestion (par exemple : introduire l'utilisation de logiciels en statistiques et proposer des exercices orientés sur l'informatique de gestion en mathématiques) ;
- de mieux assurer la progression et la cohérence des enseignements sur les trois années (par exemple : réfléchir au moment où la formation en UML est intégrée dans le cursus).

3 L'établissement fait une utilisation privilégiée de logiciels propriétaires.

Recommandation : le comité des experts recommande d'augmenter la sensibilisation à un environnement libre (Linux et logiciels libres).

4 Les anciens et les employeurs rencontrés lors de la visite soulignent un manque de formation à la gestion de projets ainsi que des phases terminales du cycle de vie du logiciel (maintenance, test, sécurité, gestion de versions, etc.).

Recommandations : le comité des experts invite l'établissement à développer les compétences associées à la gestion de projets, notamment à travers des projets à réaliser en équipes et en utilisant des outils pour faciliter la gestion. Il recommande aussi de favoriser l'apprentissage du développement logiciel dans sa globalité.

5 Les documents consultés et les témoignages recueillis par le comité des experts pendant la visite ont mis en évidence que, au niveau de l'évaluation des apprentissages des étudiants :

- les critères d'évaluation ne sont pas toujours explicités et communiqués aux étudiants ;
- *les feedbacks* sur les évaluations interviennent parfois trop tardivement ;

- en cas de problème avec une évaluation, il n'existe ni enseignant de référence ni organe de recours interne ;
- il ne semble pas exister de politique d'évaluation formative.

Recommandations : le comité des experts préconise que ces questions soient traitées lors des réunions de concertation entre enseignants afin d'assurer une meilleure qualité de l'évaluation des apprentissages. A cet égard, certaines formations pédagogiques pourraient se révéler pertinentes. Le comité des experts considère aussi que certaines pratiques recommandées par l'établissement pourraient être consignées dans le guide à destination des enseignants.

- 6 Le comité des experts pointe les difficultés liées à la recherche du lieu de stage par l'étudiant et au rôle du stage dans la formation.

Recommandations : le comité des experts suggère de :

- prévoir que, dès le début du stage, les étudiants réfléchissent davantage aux compétences qu'ils développeront et dont ils feront état dans le rapport de stage ;
- établir une base de données des lieux de stage (actuels et des années précédentes) et à la mettre en consultation pour les étudiants en recherche de stage ;
- établir pour l'évaluation des stages par l'enseignant et en systématiser l'utilisation par chacun.

- 7 Au sujet de l'épreuve intégrée, le comité des experts pointe :

- l'absence de critères explicites de validation du sujet proposé par l'étudiant ;
- l'absence de consignes non-administratives qui cibleraient le contenu du travail à réaliser et sa qualité ;
- l'absence de critères d'évaluation, par compétences, sur le travail de fin d'études.

Recommandations : Le comité des experts recommande à l'établissement de :

- renforcer le caractère intégratif de l'épreuve, notamment par une plus grande prise en compte des apprentissages des cours non-informatiques ;
- au niveau de l'évaluation par le promoteur, repenser les critères en fonction des différentes phases du développement (ne pas se limiter à l'évaluation de l'analyse) et leur pondération ;
- au niveau de l'évaluation par le jury, établir une grille qui reprenne les compétences attendues, leur degré d'importance et les critères d'évaluation correspondants.

CHAP 2 : Ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a. Ressources humaines

- 1 Lors des entretiens, l'équipe enseignante a été perçue comme très motivée et engagée.
- 2 Les qualités humaines des enseignants sont reconnues par les étudiants.
- 3 Selon les étudiants rencontrés, le personnel administratif répond de manière satisfaisante à leurs besoins quotidiens.
- 4 Certains enseignants ont pris l'initiative de suivre des formations pédagogiques dont les effets sont reconnus par les autres enseignants et par les étudiants.

Recommandation : le comité des experts encourage l'établissement à susciter davantage la concertation entre enseignants pour soutenir une formation en interne, sur le lieu de travail, et un meilleur partage de pratiques.

b. Ressources matérielles

- 5 Le bâtiment est moderne, agréable et favorise les conditions pour un bon apprentissage.
- 6 Le bâtiment est adapté pour en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- 7 Les professeurs bénéficient d'une salle qui leur est dédiée.
- 8 Les moyens dédiés à l'environnement numérique des étudiants sont satisfaisants (notamment grâce à l'ASBL de l'établissement).

Recommandation : la plupart des étudiants utilisant leur portable en classe, le comité des experts recommande d'envisager à nouveau la politique d'investissement dans les postes de travail fixes afin de favoriser des investissements plus pertinents tels que l'achat d'autres types d'équipement, l'actualisation et la diversification des logiciels.

- 9 Un réseau wifi est présent pour tout le bâtiment et est accessible aux étudiants.
- 10 L'établissement a développé un système de prêt de matériel (ordinateurs portables et projecteurs).

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Ressources humaines

- 1 Le comité des experts souligne le lien de dépendance qui lie l'établissement à la ville de Wavre pour la gestion et la maintenance des ressources informatiques.

- 2 Il pointe également l'absence d'un coordinateur de section qui pourrait assurer, comme repris au chapitre 1, la coordination pédagogique mais aussi les relations extérieures, entre autres.

Recommandation : le comité des experts préconise de confier à quelqu'un la fonction de coordination de section et de lui assurer la liberté d'action nécessaire.

- 3 Il regrette le fait que l'entité ne fasse pas appel à des experts externes ou à des professionnels pour assurer une partie des activités d'apprentissage (par exemple pour des séminaires, des cours ou des conférences) ;

Recommandation : le comité des experts recommande aussi à l'établissement de développer une politique de gestion des ressources humaines favorisant l'intervention de professionnels externes à l'école.

- 4 Enfin, il souligne le fait que chaque enseignant est perçu par la direction comme étant responsable de son UF sans qu'il y ait, au-delà, une responsabilité collective sur la qualité globale de la formation (ce qui supposerait une concertation entre enseignants).

Recommandation : le comité des experts encourage la direction, avec l'appui de la future coordination de section, à soutenir toutes les initiatives formelles et informelles allant vers une plus grande concertation entre enseignants.

b. Ressources matérielles

- 1 Au niveau des ressources matérielles, le comité des experts pointe l'absence de bibliothèque.

Recommandations :

- le comité des experts recommande à l'établissement d'explorer plusieurs pistes pour mettre à la disposition des étudiants et des enseignants un plus grand éventail de ressources bibliographiques, par exemple à travers un partenariat avec une bibliothèque publique ou le développement d'un catalogue de ressources numériques ;
- il recommande également de faciliter l'accès aux travaux de fin d'études (en format papier ou en format électronique)

CHAPITRE 3 : Relations extérieures et services à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts pointe l'ancrage local de l'établissement, notamment le fort soutien de la ville de Wavre tant au niveau du financement que du recrutement.
- 2 Il souligne également la présence de membres extérieurs dans les jurys d'évaluation des travaux de fin d'études.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Bien que différents enseignants aient tissé des relations avec des personnes exerçant une profession dans le domaine de l'informatique, ces relations ne sont pas formalisées et restent à un niveau interindividuel. Pourtant, les représentants des employeurs, tout comme les anciens étudiants rencontrés lors des entretiens, ont montré leur disponibilité à participer à différentes activités pédagogiques.

Recommandations :

- le comité des experts recommande à l'établissement de tirer parti de ces relations et partenariats pour mettre en œuvre une politique plus volontariste d'intégration dans le tissu socioéconomique local et régional, notamment en organisant différents types d'activités (de type conférences, présentations, partages d'expériences, entre autres) ;
 - le comité des experts suggère aussi d'inviter des représentants des employeurs à une réunion de section qui pourrait être consacrée à la validation des contenus des UF, ce qui serait utile pour assurer qu'un regard extérieur et diversifié est porté sur la formation dispensée.
- 2 La visibilité extérieure de l'établissement est insuffisante.
Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement d'entreprendre des initiatives destinées à améliorer sa visibilité telles que l'organisation de journées portes ouvertes et rentrées académiques, la participation à divers salons ainsi qu'une diffusion plus étendue de la *newsletter*. La section « marketing » de l'établissement pourrait également apporter sa contribution dans cette démarche.

CHAPITRE 4 : Démarche qualité, gouvernance et stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La démarche qualité a été enclenchée dans l'établissement de façon dynamique. Le rapport d'autoévaluation a permis de dégager un plan d'action bien structuré et plusieurs actions ont déjà été menées entre la remise du rapport d'autoévaluation et la visite (par exemple, au niveau du choix d'une plateforme numérique, de la création des fiches UF, et de la formation continue des professeurs, entre autres).

Recommandation : le comité des experts recommande qu'un responsable soit désigné pour le suivi de chaque action à mener.

- 2 La démarche qualité a été l'occasion de lancer de nombreux débats et d'organiser des réunions de travail entre les enseignants.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à pérenniser cette dynamique et à s'assurer de la participation des étudiants.

- 3 Plusieurs enquêtes de satisfaction ont été diffusées aux enseignants et aux étudiants à l'occasion de l'autoévaluation et un feedback sur les résultats a été proposé aux enseignants.

Recommandation : le comité des experts invite l'établissement à systématiser la récolte de données, à mieux exploiter leur analyse et à étendre les cibles de ces questionnaires au monde socioprofessionnel.

- 4 La section a récemment fêté ses 30 ans, ce qui a permis de réunir plusieurs anciens de la section et de démontrer leur attachement à l'établissement. Le comité des experts apprécie aussi les efforts entrepris pour développer la présence de la section au niveau des réseaux sociaux et professionnels.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement de continuer à assurer un suivi des anciens de la section, à développer une relation plus structurée avec eux, et à mieux exploiter ce lien pour faire bénéficier la section d'apports extérieurs.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 L'implication des étudiants dans le pilotage de la formation n'est pas actuellement prévue.

Recommandations :

- le comité des experts recommande de prévoir les modalités facilitant la participation des étudiants, notamment en organisant l'élection de délégués étudiants et en invitant les délégués aux réunions de section pour les parties qui les concernent ;
- le comité invite aussi l'établissement à systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité du programme (notamment pour pouvoir actualiser ou adapter les programmes ainsi que corriger les approches pédagogiques si nécessaire pour mieux atteindre les objectifs globaux). Il préconise que cette évaluation porte sur chaque UF.

Conclusion

L'image qui ressort de l'analyse du rapport d'évaluation interne, de la visite des lieux et des divers entretiens menés lors de la visite est celle d'une structure qui, grâce à une coordination très dynamique, a su tirer parti de la démarche qualité pour créer des espaces de débat, de réflexion et de concertation au sein de la section. Une dynamique de recherche d'amélioration a été initiée et des actions concrètes ont été mises en œuvre par de nombreux acteurs.

Il convient aujourd'hui de perpétuer ces acquis pour améliorer encore le fonctionnement de la section. Le comité des experts considère que l'institutionnalisation de la coordination, notamment par la création d'une fonction de coordonnateur de section et d'un conseil de section se réunissant régulièrement sur des thèmes prioritaires, permettrait de mieux organiser l'équipe et d'encourager des partages et échanges de pratiques entre enseignants. Le comité des experts a rencontré des enseignants formés et fort motivés par la pédagogie ; il serait donc important de susciter des échanges entre tous les enseignants de la section (voire entre les sections) et de les faire travailler ensemble sur certains développements. Ceci permettrait aussi de donner une plus grande cohérence globale à la formation ainsi que d'identifier plus facilement les problèmes et les actions correctives à mener.

En effet, plusieurs acteurs ont été identifiés, pendant les rencontres, le besoin d'assurer une meilleure articulation du programme (notamment entre les différentes UF et entre UF données par plusieurs enseignants), l'organisation de projets transversaux entre plusieurs UF, et une meilleure qualité de l'évaluation des apprentissages (stages et épreuve intégrée inclus). Il conviendrait aussi de systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité de la formation, et prévoir les modalités facilitant leur participation à la vie de la section.

Il serait également important d'engager davantage les anciens étudiants et le monde socioprofessionnel dans un dialogue avec l'établissement de façon à développer une relation plus structurée et à mieux exploiter ce lien pour faire bénéficier la section d'apports extérieurs et ainsi de s'ancrer davantage dans le monde du travail. En effet, l'évolution sociale et économique que l'on observe déjà (et qui devra se développer dans les années à venir) suppose que les établissements d'enseignement supérieur (ceux de promotion sociale inclus) s'ouvrent davantage au monde extérieur et soient préparés à évoluer conformément aux besoins de la société et de l'économie régionales. Le fait que le secteur tertiaire soit en pleine expansion (avec de forts besoins en informatique), et que l'environnement socioéconomique et professionnel de l'IFOSUP soit plutôt favorable, donne l'opportunité à l'établissement de développer une plus grande proactivité à l'égard du monde économique, ce qu'à présent il semble sous-estimer. Par ailleurs, les anciens étudiants et les représentants des employeurs rencontrés en entretien ont montré une grande disponibilité à participer à différentes activités pédagogiques. Bref, le défi est de s'engager davantage dans la construction d'un écosystème socioéconomique régional.

La démarche qualité est là, entre autres, pour aider les établissements à mieux s'intégrer dans une société en constante évolution. En particulier, les établissements doivent adopter des procédures plus formelles et systématisées à travers lesquelles ils pourront piloter leurs programmes, communiquer avec toutes les parties prenantes, et répondre aux attentes d'une communauté qui compte de plus en plus sur la qualité des services qui lui sont fournis. Cet effort de formalisation aide aussi à créer une culture et une mémoire qui pourront aider à pérenniser les acquis des démarches qui se sont déjà initiées à l'IFOSUP, ce qui semble être particulièrement important dans le contexte de l'établissement (prochain changement de direction).

Le comité des experts est conscient que l'établissement n'a pas de réel pouvoir de décision sur de nombreux aspects de son organisation et de son fonctionnement et qu'il doit respecter des contraintes, souvent très fortes, imposées par des directives données pour l'enseignement de promotion sociale par décret ou par le pouvoir organisateur. Nonobstant, le comité des experts encourage l'établissement à faire un usage créatif de ses degrés de liberté, à tisser des liens avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, et à exploiter davantage l'utilisation des ressources numériques de plus en plus disponibles – notamment grâce à l'avènement du *cloud computing* et à la banalisation de

la virtualisation – pour mettre à la disposition des étudiants et des diverses équipes des services utiles d'un point de vue pédagogique et social tout en limitant les investissements en équipement.

EN SYNTHÈSE

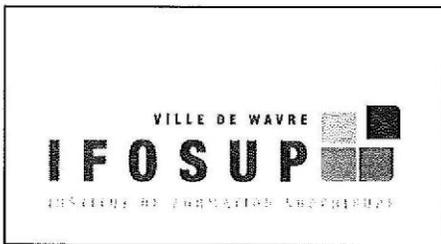
Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ La rencontre des attentes des étudiants et du marché à travers le programme⇒ L'encadrement individualisé proposé par les enseignants⇒ Des enseignants motivés, engagés et dont les qualités humaines sont reconnues par les étudiants⇒ Un bâtiment moderne, agréable et favorisant les conditions d'un bon apprentissage⇒ Le démarrage de l'utilisation des TICE⇒ La dynamique de recherche d'amélioration et les actions concrètes déjà mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none">⇒ L'absence de coordination pédagogique institutionnalisée⇒ Un manque de cohérence et d'articulation du programme⇒ Un manque de formalisation des évaluations des apprentissages⇒ Un manque d'encadrement de l'épreuve intégrée (préparation, suivi et évaluation)⇒ L'absence d'enseignants-experts dans le programme⇒ L'absence d'une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants

Opportunités et risques

- ⇒ Le fait que l'informatique soit un secteur porteur d'emploi et que le secteur tertiaire soit en pleine expansion (avec de forts besoins en informatique) est une opportunité que l'établissement peut saisir
- ⇒ L'environnement favorable de l'établissement sur les plans socioéconomique et professionnel
- ⇒ Le fort soutien du pouvoir organisateur (la ville de Wavre)
- ⇒ Le nombre d'établissements d'enseignement au sein de la région, en général (qui facilite la mise en œuvre de collaborations mais ne favorise pas la remise en question)
- ⇒ Le prochain changement de direction (qui engendre incertitudes mais qui constitue une opportunité pour apporter une nouvelle dynamique à l'établissement, valorisant les acquis de la démarche qualité)

Recommandations

- ⇒ Assurer une meilleure qualité de l'évaluation des apprentissages (stages et épreuve intégrée inclus), l'actualisation régulière du contenu des cours, et une meilleure progression et cohérence des enseignements sur les trois années
- ⇒ Créer une fonction de coordonnateur de section et d'un conseil de section se réunissant régulièrement afin de pérenniser la dynamique de concertation créée par la démarche qualité et de veiller à la cohérence et l'articulation globale du programme ; y assurer la participation des étudiants
- ⇒ Poursuivre l'introduction des TICE au sein de l'établissement dans le cadre d'une stratégie plus globale, valorisant les efforts déjà entrepris ; développer une démarche plus concertée et collective, soutenue par la direction, autour d'un projet structuré suscitant une forte adhésion des enseignants et des étudiants
- ⇒ Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité de la formation ; impliquer davantage les étudiants dans les processus de gouvernance et de pilotage du programme
- ⇒ Développer une relation organisée et structurée entre l'établissement et le monde professionnel afin d'engager davantage les professionnels de l'informatique dans la vie de l'établissement; veiller à les associer à l'actualisation des programmes afin d'assurer que les formations répondent aux besoins des employeurs



Evaluation 2011-2012 des cursus
Informatique

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

X L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation